



## MANIFESTE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

23-26 MAI 2019

Candidat aux élections européennes,  
je reconnais absolument le rôle fondamental de la famille  
comme cellule de base de la société ; dans le cadre de mon action politique,  
je m'engage notamment sur les points suivants :

### 1. Pour un pacte démographique européen

Tous nos pays européens sont touchés par l'urgence silencieuse d'un hiver démographique ; l'Europe a besoin d'un printemps démographique ; nos enfants sont notre premier bien commun. Je m'engage à attirer l'attention sur le déclin démographique en Europe en proposant des mesures concrètes et des instruments politiques pour inverser la tendance.

### 2. Mettre en œuvre le « Family Mainstreaming »

La famille est la pierre angulaire de toute société. L'UE doit prendre en compte le développement des familles dans toutes ses décisions, dans le respect du principe de subsidiarité. Je m'engage à promouvoir la mise en œuvre du « Family Mainstreaming », examen préalable des conséquences sur la famille, pour toutes les politiques publiques de l'UE.

### 3. Faire entendre la voix des familles

Les associations familiales sont la voix des familles, elles font connaître leurs besoins et leur engagement pour la société. Je soutiendrai la reconnaissance du rôle des associations familiales et le principe de leur participation à la conception et la mise en œuvre des programmes envisagés.

### 4. L'économie au service de la famille

Les familles sont sources de résilience pour les sociétés et contribuent par leur rôle social à réduire les contraintes qui pèsent sur les finances publiques. Je m'engage à promouvoir des politiques publiques soutenant la dignité de la famille et valorisant son rôle fondamental dans l'économie au service du bien commun ; j'œuvrerai en faveur d'une fiscalité juste et de bonnes pratiques telles qu'une carte famille européenne.

### 5. Un travail digne et productif, nécessaire pour chaque famille

La famille est un acteur premier et naturel dans la promotion de l'inclusion sociale. Je m'engage à travailler en faveur de politiques publiques n'abordant pas le marché du travail sous l'angle exclusif de l'économie et de la finance, mais d'abord en considérant la personne et ses talents, capable de contribuer au bien commun et de prévenir la pauvreté. Je m'engage également à soutenir la reconnaissance du travail domestique accompli par les mères et pères de famille, et de la valeur du bénévolat comme contribution à la cohésion sociale.





## 6. Equilibre vie familiale vie professionnelle

La réflexion sur l'organisation du travail doit prendre en compte les besoins des familles : elle doit permettre du temps pour la vie de famille, qui soutient la dynamique de la population et renforce la cohésion sociale. Je m'engage en faveur d'une bonne articulation vie familiale vie professionnelle au profit de la famille, y compris du principe du dimanche férié, journée commune de repos hebdomadaire.

## 7. Reconnaître la complémentarité de l'homme et de la femme

La famille est le premier lieu d'ingénierie créative pour toute la société. Je reconnais la complémentarité de l'homme et de la femme, et m'opposerai à toute politique qui tenterait de gommer la différenciation sexuelle.

## 8. Respecter et protéger l'institution du mariage

Les familles unies et stables renforcent le bien-être des personnes ; l'UE et ses états-membres sont appelés à protéger l'institution du mariage et à mettre en œuvre les meilleurs moyens de prévenir les ruptures familiales. Dans le respect du principe de subsidiarité je m'opposerai à toute intervention de l'UE dans la définition légale du mariage.

## 9. Respecter la dignité de l'être humain jusqu'à sa mort naturelle

La famille est le lieu naturel de l'accueil de toute vie nouvelle. Je soutiens le respect de la dignité inhérente à toute vie humaine, à toutes ses étapes, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle. Je soutiendrai les politiques et les bonnes pratiques accordant un soin particulier aux enfants avant et après leur naissance et à leurs mères, ainsi qu'aux familles d'accueil et aux familles adoptantes.

## 10. Père et mère, premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

Les familles s'inscrivent toujours dans une perspective de long terme, et travaillent à un avenir durable. Je m'assurerai que les programmes de l'UE en faveur des jeunes respecteront et protégeront le droit des parents à diriger l'éducation de leurs enfants conformément à leurs traditions culturelles, morales et religieuses qui visent leur bien et leur dignité.

